

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 17  
(Hebdomadaire)

le 28 avril 1976  
EXTERNALE AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA

JUN 27 1976

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE  
1975: les objectifs du gouvernement

Bilan de la construction domiciliaire en 1975: les objectifs du gouvernement fédéral sont dépassés .....	1
Il roule, il roule; le "Francobus".....	3
Études sur le pluralisme culturel .....	3
Reprise des activités de l'Opéra du Québec .....	4
Subvention au transport du pétrole ....	4
Recherche sur l'énergie solaire... ..	5
Les Chansonniers .....	6
Nouvel organisme de recherche .....	6
Des louis d'or pour Louisbourg .....	6
Coopération France - Québec .....	6

## Bilan de la construction domiciliaire en 1975: les objectifs du gouvernement fédéral sont dépassés

Selon le rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), publié récemment, l'année 1975 demeurera mémorable dans le domaine du logement, et ceci pour deux raisons. La construction de logements, après le ralentissement de 1974 et du début de 1975, connut un nouvel essor qui allait se traduire, à la fin de l'année, par plus de 230 000 mises en chantier, alors que l'objectif minimal du gouvernement avait été fixé à 210 000 unités.

Le deuxième fait marquant réside dans l'orientation vers un éventail de prix plus accessibles à la population parce que plus modiques. C'est ainsi que le nombre de mises en chantier financées dans le cadre des programmes de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) augmenta de plus de 40 pour cent entre 1974 et 1975. Les nouveaux programmes améliorés et les limitations observées par les prêteurs dans le cas des prêts à taux d'intérêt élevé ont nettement influencé l'industrie de la construction résidentielle et l'ont mise au diapason des besoins nationaux.

### Besoins actuels en matière de terrains aménagés

En 1975, le gouvernement a fourni un effort général et soutenu en vue d'accroître les réserves de terrains aménagés en vue de constructions futures et d'exercer une influence stabilisatrice sur les prix. Des réunions fédérales-provinciales ont permis de faire comprendre le besoin d'accélérer le processus d'approbation et de mettre sur le marché à un rythme plus rapide des terrains dotés de services. Les plus récentes modifications apportées à la LNH prévoient une subvention de 1 000\$ aux municipalités pour la construction de chaque logement à prix moyen et à densité moyenne, mesure destinée à stimuler le développement de la construction résidentielle.

Nous avons fait d'encourageants progrès, en 1975, dans la réalisation

des programmes de logement pour les ruraux et les autochtones, de remise en état des logements, et d'amélioration des quartiers résidentiels. Comme on peut s'y attendre, le succès de ces programmes dépendra de l'intérêt qu'ils susciteront parmi les usagers, mais, actuellement, tous les espoirs semblent permis.

### Nouveaux programmes d'aide

En 1975, le Parlement édicta deux projets de loi, en vue d'importants changements à apporter à la Loi nationale sur l'habitation. Le premier, sanctionné le 26 mars, élargissait la portée du Programme d'aide pour l'accession à la propriété, et du Programme d'aide au logement locatif en accordant des subventions en réduction de l'intérêt à des acquéreurs admissibles et à des entrepreneurs de

*Le rythme d'accroissement des coûts de la construction résidentielle s'est ralenti sensiblement en 1975. L'augmentation de 11,8% des coûts de construction au pied carré des maisons individuelles financées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation a été la plus faible depuis 1972. De 1974 à 1975 les coûts au pied carré pour l'ensemble du Canada sont passés de 22,84\$ à 25,53\$.*

logements locatifs admissibles bénéficiant de prêts hypothécaires privés. Antérieurement, ces subventions ne s'obtenaient que dans le cas de prêts hypothécaires consentis par la SCHL. Ces changements ont aidé à drainer près de 750 millions de dollars en engagement hypothécaire du secteur privé vers celui du logement à prix modique.

Au mois de décembre, la LNH était à nouveau modifiée en vue d'appuyer le programme fédéral d'action-logement, initiative par laquelle le gouvernement s'engageait à mettre en chantier un million de nouveaux logements avant